

## L'AUDE A VELO

### Infos Pratiques

|                 |          |
|-----------------|----------|
| Distance        | 29 km    |
| Durée (moyenne) | 03h15    |
| Niveau          | Facile   |
| Dénivelé        | 296 m D+ |
| Départ          | HOMPS    |
| Typologie       | boucle   |
| Balisage        | VTT Bleu |

## Votre itinéraire

**Étape 1** - Quitter Homps par la rue des Chevaliers, la place Jean Moulin, la rue de la République et la rue des moulins. (1) Arrivée à la D610 prendre en face le chemin du moulin et continuer en direction de la D611, (2) traverser le pont sur l'Aude et prendre à droite la route de Tourouzelle (D65) et 100 m après l'embranchement (3) tourner à droite après la propriété de la Tuilerie. Le chemin longe l'Aude. Le sol est parfois rouge, révélant la présence d'argile. En approchant de Tourouzelle, les affleurements de roches calcaires abondent. (4) Arrivée à Tourouzelle par la rue des Moulins. Prendre l'avenue de Castelnau en remontant vers le village, puis l'avenue de Lézignan et enfin la petite route goudronnée sur la droite montant vers la pinède de la Bade (parcours commun avec le sentier pédestre). De nombreux points de vue sur la plaine et ses villages agrémentent cette montée vers la Bade. (5) Au col (citerne), prendre la piste à droite et traverser ainsi la pinède. On retrouve la D65 au niveau d'un calvaire. (6) Emprunter la route vers la gauche sur 300 m puis (7) tourner à droite sur la petite route (parcours commun avec le sentier pédestre) qui devient chemin en rejoignant un bosquet de chênes verts. Ne pas oublier de tourner à droite sur une petite sente caillouteuse qui s'élargit en descendant vers l'Horte. (8) Poursuivre vers la gauche sur la petite route goudronnée qui fait le droit vers le Paradis. On laisse alors le sentier pédestre à droite, pour continuer tout droit (1,250 km depuis l'Horte). Le chemin rejoint la D 527. L'usine électrique de la Gaudière est en face de nous. (9) Prendre la D 527 vers la droite sur 500 m puis (10) tourner à gauche sur la petite route goudronnée. On contourne ainsi l'imposante masse de l'usine. Un carrefour de 4 routes se présente, continuer tout droit en face. La route longe bientôt l'Aude. (11) Tourner à gauche sur un chemin de vignes très droit qui permet d'éviter une portion de route. A la route, tourner à gauche et 120 m après le pont, encore à gauche. Montée vers le village de Castelnau. Prendre à droite, après les premières maisons du lotissement, en montée vers la rue "Derrière la Ville". Descendre par la Calade de Périllhou vers le Carrefour Occitan et prendre en face en direction du stade, puis vers le cimetière et (12) immédiatement après, à gauche. La route monte vers la pinède du bosquet. Arrivée en haut de la montée, la route devient chemin, poursuivre tout droit et prendre un chemin surplombant une vigne, au départ raviné puis empierré. (13) Au croisement prendre à gauche. Le chemin est toujours empierré. On aperçoit sur la droite les éoliennes de Montbrun. En haut d'une montée on retrouve le goudron et on arrive à Escales par la rue du Laouza. Prendre l'avenue Bernard de Scalis vers la gauche, passer devant la mairie puis l'église et poursuivre par la route de Tourouzelle que l'on quitte bientôt pour celle de (14) Sérame. Cette petite route file tout droit entre 2 rangées de platanes et permet d'entrevoir des domaines viticoles cossus : Borde Neuve, La Bastide, St François dans le lointain. (15) Après le domaine de La Bastide (1 km 500 après) tourner à gauche sur la

petite route qui grimpe vers la Bade. La plaine est parsemée de nombreux "Cabanots" de vigne. 2 km plus loin, arrivée sur la D65, la prendre à droite puis au calvaire, reprendre l'itinéraire de l'aller vers la Bade, Tourouzelle puis Homps.

## Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

## En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/laude-a-velo/>